

Deux portraits

Autor(en): **L.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



AVIS. — Les nouveaux abonnés, à dater du 1^{er} avril prochain (abonnement d'un an), recevront **gratuitement** le journal durant le mois de mars.

Les vents du Léman.

Vivant toujours au grand air, en contact permanent avec la nature, les pêcheurs et les bateliers sont de parfaits connaisseurs des courants aériens. Leur rude métier les oblige à faire de la météorologie toute leur vie. Ils n'ont pas la prétention de pronostiquer le temps qu'il fera dans une année ou dans un mois; mais rien qu'à l'allure des nuages, à la couleur et aux rides de l'eau, ils vous diront, sans presque jamais se tromper, s'il pleuvra ou non dans les vingt-quatre heures ou si quelque vent se déchainera. Où l'observateur superficiel ne remarque rien de saillant, ils voient des signes bien marqués annonçant quelque changement dans l'état de l'atmosphère; aussi, en ces matières, leur conversation est-elle toujours instructive.

Deux de ces humbles savants, formés à la seule école de la nature, ont bien voulu nous dire, l'autre jour, à Ouchy, les noms et les caractères des vents qui soufflent sur le Léman.

Il y a d'abord les quatre courants principaux, bien connus de tout le monde : le *vent du sud-ouest*, ou vent de Genève, qui amène ordinairement la pluie; puis la *bise*, ou vent du nord-est, qui souffle par le sec; la *vaudaire* ou *föhn*, venant du sud-est, qui est chaude et qui fait fondre rapidement les neiges; le *journal*, qui descend du Jura et qui est âpre autant qu'il traite.

La *bise noire*, qui vient de l'est, souffle en général par un ciel couvert. Elle est froide.

La *bisotton*, ou petite bise, est une gentille brise à allure régulière; elle donne par les belles journées.

Le *rebat de bise* est une bise qui revient en arrière; elle se lève en plein lac, à peu près à la hauteur de Thonon.

Le *vent blanc* vient du sud-ouest, comme le vent de Genève; il se fait sentir principalement en juin et en juillet.

Le *séchard*, retour de vent blanc, est le pendant du rebat de bise. Naît en plein lac, à la hauteur de Vevey. C'est le vent qu'affectionnent les bateliers de Meillerie. Il pousse leurs lourdes barques d'un bon train jusqu'à Genève.

Le *jaman*, ainsi nommé parce qu'il a l'air de venir de la Dent-de-Jaman, n'est pas un vent violent, mais il est froid. Il souffle presque toujours en même temps que le *morget*.

Le *morget*, petit vent local, arrive des parages de la Chamberonne et de la Venoge. C'est un souffle d'automne qui est bon pour la pêche.

Le *faux-morget* est, comme son nom l'indique, un morget trompeur; il est le précurseur de quelque orage.

Le *bornand* se précipite tout droit de Savoie sur Ouchy. C'est un vent redouté des bateliers à cause de sa violence et de sa soudaineté. Il soulève des vagues hautes comme les vagues causées par le vent du sud-ouest, et rapprochées comme celles de la vaudaire. C'est le bornand qui descella et déplaça, il y a quelques années, les lourdes dalles de granit qui couronnaient le quai d'Ouchy, à l'ouest du débarcadère. Par bonheur, il ne se déchaina que rarement.

Notre questionnaire.

Pour commencer, voici l'une des réponses aux questions que nous avons posées dans notre numéro du 8 courant. Il s'agit, on s'en souvient, de l'organisation des réjouissances populaires et locales, auxquelles donnera lieu la célébration du centenaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération. Si nous accordons de préférence à la réponse ci-dessous le privilège d'ouvrir la discussion, c'est que tout en elle est original, la forme et le fond. Jugez-en :

POUR 1903.

Pour célébrer l'anniversaire
De la naissance du canton,
Vaudois, que pourrions-nous bien faire ?
Dans le *Conteur*, demande-t-on.
Banquets, discours, toasts, chœurs, cantates,
Cortèges de bons démocrates,
Drapeaux... c'est fort bien, je le crois,
Mais il nous faudrait autre chose,
Et voici ce que je propose,
Pour bien fêter *mil huit cent trois*.

Que l'an prochain, le locataire,
Qui se débat dans les soucis,
Ne paie à son propriétaire
Son loyer que par des mercis !
Que le riche fasse l'aumône,
Mais qu'avec son argent il donne
Un sourire au pauvre aux abois,
Et que le pauvre avec franchise,
Convienne que, quoi qu'on en dise,
On vit mieux *qu'en mil huit cent trois*.

Pour donner aux fêtes prochaines
Un peu d'originalité,
Vaudois, oubliez donc vos haines,
Dans une même charité.
Radicaux et socialistes,
Conservateurs et progressistes
Ne voudront-ils pas, une fois,
Se tendre des mains fraternelles
Et faire taire leurs querelles,
En l'honneur de *mil huit cent trois* ?

Quand avril mettra ses pervenches
Un peu partout dans les prés verts,
Nos bannières vertes et blanches
Gaiement, flotteront dans les airs.
Qu'alors, sous le grand ciel propice,
Une même pensée unisse
Les âmes de tous les Vaudois !...
— *Conteur*, c'est ce que je souhaite,
Pour que la fête soit complète,
Au mois d'avril *mil neuf cent trois* !

E. C. THOU.

Voilà certes une proposition très intéressante et bien digne d'être prise en considéra-

tion; mais..., mais ??... Pour le deuxième centenaire, en 2003, peut-être ces vœux auront-ils plus de chance d'être tous exaucés? Malheureusement, il est à présumer que nous ne serons pas de la fête.

En attendant, la discussion continue. A samedi prochain, d'autres propositions.

Deux portraits.

Le financier.

On chuchote partout sur son passage : « C'est lui, le célèbre X., le plus gros financier du monde de la Bourse; ah! si seulement j'e possédais les intérêts, rien que les intérêts qu'il palpe en six mois. »

Mais rarement on formule : « l'heureux coquin », tant sa respectabilité s'affirme en sa corpulente personne, par la correction d'une mise riche bien plus qu'élégante, par le diamant qui étincelle au petit doigt de sa main dégingantée.

Devant cette respectabilité s'inclinent et se rangent, les boursicotiers de deuxième classe, les gros négociants, les artistes, les patrons de brasserie et les humbles de tout état. Et tous, sans exception, ont, une fois ou l'autre, formulé ou esquissé ce vœu : connaître comme lui, ne fût-ce que pour un temps, la joie de posséder, ou même seulement l'émotion d'acquiescer.

Ce qu'ils lui envient, les insensés, ce sont ses desséchantes préoccupations qui donnent à son regard cet air distrait, à ses manières cette froideur ou brusquerie ou placide, effroi de son entourage; ils lui envient ses nuits d'insomnie causées par les incertitudes de la hausse ou de la baisse, son esprit réfractaire aux émotions du Beau dans l'Art, son estomac surmené par la bonne chère et qui ne supporte plus que l'aliment du pauvre et de l'enfant.

Quand le Sage de l'Ancien-Testament a nommé les trois choses qui ne disent jamais « c'est assez », la race des hommes de Bourse n'existait sans doute pas encore, car il en eût indiqué une quatrième qui est l'homme de finance.

Lorsqu'il consent à mettre son nom en tête d'une entreprise philanthropique, il est infailliblement décoré; dès lors, les coups de chapeau qu'il récolte sur son passage décriront une courbe encore plus accentuée que du passé, tandis que les langues méchantes ou jalouses diront tout bas : « hum ! l'atome de ruban rouge à la boutonnière, c'est le certificat de vertu des chançards ! »

La vieille demoiselle rentière.

Aime à vivre seule et chez elle, bien qu'elle possède neveux ou nièces, ou même plus proches parents. Tient ménage avec bonne ou pas de bonne, et déclare que cela lui donne énormément d'ouvrage.

Cultivée ou médiocrement instruite, elle contredira, par le fait de son absolue indépendance, certains petits travers qui éloigneront d'elle les jeunes, feront sourire ses amis et

surtout pâtir sa domestique; ainsi, par exemple, la manie de collectionner tous les journaux, sans exception, après avoir annoté chaque numéro.

Si les devoirs d'intérieur ne l'absorbent pas tout entière, s'occupera d'œuvres philanthropiques ou religieuses, surtout celles concernant le relèvement moral; ce qui lui donnera l'occasion de visiter une fois par mois un certain nombre de personnes suivant le même courant d'idées qu'elle.

A toujours près de sa corbeille à ouvrage le roman du jour, ce qui l'amène à gémir sur les vices de notre époque, et à répéter à tout venant, avec une satisfaction exagérée, combien elle a eu de chance de ne point être mariée.

Ses parents, qui s'en réjouissent avec elle, la comblent de prévenances et de petits cadeaux, dont ses armoires regorgent, et qui s'ennuient dans l'obscurité d'être sans emploi. En revanche les bonbons fins et les chocolats pralinés, qui abondent aussi chez elle, trouveront destinataires à Noël, ou à quelque anniversaire d'ami.

Très conservateur de sa nature, elle porte les mêmes fourrures depuis vingt-cinq ans, la même façon de manche pendant un lustre, et l'arrangement de son salon n'a pas varié d'une ligne depuis qu'elle l'a hérité de sa mère. Il est raide, austère, on y a froid et on s'y fait l'effet d'un profane dans un sanctuaire.

Atteint presque toujours un âge avancé.

M^{me} L. D.

La question du jour.

Il paraît que, ces jours, dans les bureaux de poste suisses, on voit une foule de petits colis portant la mention: *Décoration en retour. Très fragile.*

Beaucoup plus fragiles, en effet, que ne le croiaient leurs possesseurs, ces décorations.

Ces petits rubans multicolores, qui se sont abattus sur notre pays comme une pluie de confetti — on en retrouve partout — et qui, en dépit de l'article 12, ont, si nombreux, trompé la vigilance de nos garde-frontières, sont aujourd'hui l'objet de toutes les conversations, de tous les articles de journaux.

En vérité, c'est leur faire beaucoup d'honneur.

Dans les pays monarchiques, qui leur ont donné le jour, ces hochets font vraiment moins parler d'eux que chez nous, en pleine terre démocratique. C'est que, là-bas, ils n'ont pas l'attrait du fruit défendu; en a qui veut. Un peu d'argent, un peu d'intrigue, et le tour est joué.

Lorsque le chef de l'Etat ou seulement quelque ministre d'un pays « à décorations » s'en va en tournée, il emporte, dans sa valise, un certain nombre de grands cordons, de croix, de palmes ou de petits rubans, tout comme nous, simples mortels, emportons dans nos poches, quand nous allons en visite, quelques caramels pour les bambins de notre hôte. Affaire de simple politesse.

Ne raconte-t-on pas, en effet, qu'un ministre de je ne sais plus quelle puissance, en mission à l'étranger, avait emporté une telle quantité de décorations qu'il ne put, malgré ses largesses, épuiser sa provision.

Au retour, lorsque son valet de chambre ouvrit les malles, il retrouva le stock.

— Voici, dit-il à son maître, quelques décorations de Votre Excellence n'a pas utilisées. — Vraiment! oh bien, prends-les, mon ami, et si tu as quelque politesse à faire à tes amis...

Chez nous, un décoré a-t-il jamais eu l'idée de se parer de son petit ruban? Mais non, il sait trop bien que « ça ne prendrait pas. » Le décoré « suisse » ne s'accorde cette puérile satisfaction que lorsqu'il s'en va en pays

étranger. On peut vérifier le fait sur nos bateaux à vapeur, par exemple. Aussitôt le bateau entré dans les eaux françaises, le décoré disparaît subitement — disparition d'ailleurs momentanée et toute naturelle. Quand le décoré revient au jour, il porte le petit ruban à sa boutonnière et son œil, brillant d'une innocente joie, semble vous dire, sans la moindre malice: *Ici, l'on décore!*

Mais, enfin, qu'on ait ou non exagéré les choses, puisqu'il y a un article 12, c'est le droit et le devoir de nos autorités de le faire respecter. Sinon, qu'on le supprime! J. M.

Nous avons reçu la lettre suivante; il s'agit toujours de la question des décorations.

Monsieur le Conteur,

J'ai un gros poids sur la conscience et je voudrais bien m'en décharger, depuis que j'ai appris par les papiers que la patrie est en danger, à cause des décorations étrangères données à quelques-unes de nos grosses niques, fonctionnaires et soldats. Or, je sais impertinément que deux personnes de chez nous ont été décorées par un souverain, étranger du dehors, le roi Toffaa, qui demeure par là-bas, du côté du Sénégal. C'est une grosse plaque de laiton jaune, qui pèse bien un demi-kilo et qui doit se porter sur le creux de l'estomac avec un cordon noir en bandouillère. On l'appelle l'*Etoile noire du Bénin*, je sais pas pourquoi, car ça ne paraît pas tant bénin que ça, attendu qu'elle donne droit à une pension annuelle de 200 *côrisses*, que c'est une sorte de monnaie en coquilles. Pensez-vous, Monsieur le Conteur, si nous étions encore inondés de cette monnaie de singe, comme si on n'avait pas assez avec les étaliens, les femmes assises et les papés; qu'on a déjà tant de peine à renfiler quand on en a attrapé par mégarde. Par bonheur que cette pension ne se paie qu'à la Banque cantonale de ce Toffaa, et jusque présent ils n'ont pas osé y aller, à cause du mal de mer.

Je voudrais pas faire du tort à ces personnes, qui sont de tant joli hommes, mais vous savez, le devoir avant tout. Pourtant, si y risquaient de se faire coffrer, vaudrait peut-être mieux ne rien dire. Qu'en pensez-vous?

On vous salue bien.

JEAN-ABRAM,
à Pierre à Chez.

La patrie en danger.



LE CAPORAL (terrible): Misérable! vous êtes décoré!! Et les circulaires!... (à la chambrée) et vous autres, vous ne dites rien??...

Qu'est-ce que c'est que cette croix??...

LA RECRUE (tremblante): Excusez, caporal; c'est... je suis... c'est la Croix-bleue!

Porqu'et on pào sè tsecagni.



N'ia pas fatta dè bin grand tsouze po amènà 'na nièze et mimameint 'na trevouigna!

Vouaiti-vai lè fennès! tantou sè létson, tantou sè medzont et lào faut pou po étrèein bize-bille; adon, coumeint sont quasu totès parairès et que l'ont adé bouna pince, l'est la leingua que va quand l'ont 'na tsecagne, et se duès vesenès s'ein diont tant que faut oquid d'autro, lè pè lè quiettès que s'eimpougnont, pu quand se sont bin trevougnés, que l'ena a son fordaï tot dégoursi, l'autro sa béguinta dé-freguelhia àobin son cotillon tot ein brequès, sè cratchont contre et tot est de.

Po lè z'hommo, l'est on autr'affère et lè tsecagnès arrevont pe soveint et vout assebin pe rudo; suffit qu'on aussè on mitoyen, on pas-sàdzo su lo vesin, on sè fà la potta, pu vouai-que lo tribunat, lè dzudzo et lè z'avocats et qu'on aussè gagni, qu'on aussè perdu, on sè redio pas lo mot, on sè guegnè dè travai et on s'ein vaut 'na mau dào diabblio tantqu'à ce que l'on aussè bailli 'na boun'estrivière à l'autro.

Et onco n'ia pas fatta d'avai on bin plière su lo vezin po se tsamailli dinse; suffit pi que y'aussè zu 'na vota, l'abbay àobin la faira, quand dou gaillà ont on boccon quartettà et que ion dâi dou vollie couiena l'autro, se y'a 'na réson que dépassâi, craque! vouai-que 'na tsapliâie et n'est pas pè lè quiettès que s'eimpougnont, mâ tot lao z'est bon: lo poueing, lè pi, 'na botolhie, on tabouret, et rà! S'ein fojont tant que poivont et l'est avoué dâi ge potsi, dâi grâobons su lo piffre, tot einsagnolâ, la tita crévâie que sè raminont à l'hoté avoué lào z'haillons à maiti dépondus, sein comptâ que l'ont onco épéclliâ ti lè carreaux dè la pinta, éclliâffâ 'na demi-doizanna dè botolhies et trossi on part dè piautès dè tabourets.

Et se l'on a onco on bré rontu, l'autro cauquies coutès einfonçâies, que faille pèdzi pè lo ihi on part dè senannès po cein remettèr, n'ein demorzont onco pas que n'aussant trainâ lào tsausses dévânt lo dzudzo, et tant qu'ào tribunat.

Et tot cein porqu'et, ditès-vai? Po 'na ràvéri! po on affèrè dè rein dào tot!

L'est verè que cè tsancro dè vin, qu'est por-tant tant bon et que fà tant dè bin, s'on ein bâi fenameint cauquies verro, reind rudo crouie lè dzeins que s'ein boutont on part dè demi-litro, ein on iadzo derrai lè tètets et práo soveint lè tsecagnès, lè trevougnès arrevont pace qu'on a trào tserdzi, mâ, coumeint vo z'è de, le poivont assebin arrevâ po dâi misères, dè rein dào tot et po lo vo provâ vè vo z'ein derè iena que vo ne sèdès petètrè pas.

Dou dè cliào dzouveno lurons que recordont dein clià grant'écoula dè Lozena que l'ài dion l'Universitéro, saillèssant onna né dè 'na rioula que l'aviont fé dein 'na pinta avoué lào camarâdo; l'ein aviont ti dou 'na bombardâie dào dianstre et coumeint l'allavânt ti dou dào mimo côté, sè baillivant lo brè po s'allâ reduire.

Cein allâ bin on momeint, mâ arrevâ ào maitèin dào Grand-Pont, ne sè pas que dào diabblio s'ètiont de, mâ tantia que s'arrètont et que ion dè cliào co fe à l'autro.

— T'ein a meintu! n'est pas verè!

— Oi! l'est verè! et te n'è qu'on sâ-pou et on tadiè! repond l'autro:

A cé mot dè tadiè vouai-que l'autro que tèt fot 'na ramenâie à l'autro avoué son chaton; lo camarado l'ài chàotè dessus ein lo sertes-seint pè lo coison et vouai-que mè dou gaillà que vont sè rebattâ dein lo maidelion.

Pè bounheu qu'on gâpion passâvè perquie po lè dépondre sein quiet sè taupèriont adé.